

L'ERREUR DU GROUPE ADMINISTRATIF DES GAINS

Le **GROUPE ADMINISTRATIF DES GAINS**, qui utilise une boîte postale aux États-Unis, indique que sa **Commission des Contrôles des Transferts de Fonds** a détecté une erreur :

« En effet, le chèque à remettre est non pas de 17 500 € mais bien de 27 500 € ».

Seule une lecture attentive du règlement de l'opération - imprimé à l'intérieur de l'enveloppe contenant les documents publicitaires ! - permet de découvrir les modalités de l'opération :

- ↳ Une seule personne sera bénéficiaire du lot principal (*le chèque bancaire de 27 500 €*);
- ↳ Tous les autres participants recevront un chèque de réduction de 350 € à valoir sur un séjour aux Baléares.

Le consommateur est incité à régler une somme forfaitaire de 15 € pour réclamer son prix. Une mention discrète précise que ce paiement n'est pas obligatoire (*effectivement, la réglementation française en matière de loterie commerciale interdit toute dépense financière pour participer*) mais peu de personnes la liront.

En résumé, tous les ingrédients de l'offre publicitaire indésirable sont réunis.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, BP 15, 79340 Ménigoute (contact@arnaques-infos.org).

Site : www.arnaques-infos.org

SIRET : 503 805 657 00015

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**